



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## exportations

Question écrite n° 34029

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conclusions du rapport présenté par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques le 4 juillet 2013 sur l'évaluation du soutien public aux exportations. Les politiques publiques menées au niveau national, et visant à favoriser les exportations françaises sont encourageantes, mais demeurent néanmoins insuffisantes. En effet, le rapport estime que des actions restent à mener, afin de soutenir les exportations françaises, notamment par des aides aux entreprises, le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises, ou encore le renforcement de l'attractivité de la France dans le cadre des investissements directs étrangers. Face à la conjoncture économique et financière actuelle, il s'agit d'un enjeu considérable pour la France. Le rapport suggère de lancer une campagne d'information sur la transition numérique afin notamment de développer le e-commerce, en pleine émergence. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

### Texte de la réponse

L'accélération de la transition numérique est en effet un facteur majeur de différenciation et d'innovation pour les entreprises, susceptible de renforcer leur compétitivité et de dynamiser leur croissance sur les marchés internationaux. La proposition de lancer une campagne d'information rejoint en partie des actions déjà en cours : la proposition de campagne d'information rejoint largement les objectifs du programme « transition numérique » lancée par la ministre déléguée aux petites et moyennes entreprises (PME), à l'innovation, et à l'économie numérique, programme qui a pour ambition l'accompagnement des chefs d'entreprises, notamment de très petites entreprises (TPE), dans la découverte et la mise oeuvre du numérique, sur les outils qui leur correspondent (gestion administrative, e-commerce, marketing, cloud computing, etc.). La difficulté de ce type d'action est de trouver un relais efficace pour transmettre l'information et la formation aux responsables d'entreprises. « Transition numérique » s'appuie sur la constitution d'un réseau de « conseillers au numérique », publics et privés, sur tout le territoire et au contact direct des chefs d'entreprise. Les conseillers publics sont issus de centres de ressources réunissant les représentants des réseaux publics et para-publics de conseils aux entreprises (chambres de commerce et d'industrie (CCI), chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), centres de gestion, Cybermassif, espace numérique entreprises (ENE), ...). Ce réseau fonctionne sur la base du volontariat.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34029

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juillet 2013](#), page 8018

**Réponse publiée au JO le :** [22 octobre 2013](#), page 11046